

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

148158 - Accomplir une bonne œuvre et se réjouir des compléments qu'elle suscite

question

Parfois il m'arrive de croire fortement que les gens me feraient des compléments si je les mettais au courant de l'une de mes bonnes œuvres dans l'intention d'exprimer ma gratitude envers Allah le Puissant et Majestueux..Devrais-je leur en informer? Me reprocherait on quelque chose si je me réjouissais des compléments qu'on me ferait? Comment concilier entre les arguments en faveur de la dissimulation des bonnes œuvres et ceux qui autorisent d'étaler les grâces divines dont on bénéficie, notamment celle qui consiste à pouvoir accomplir une œuvre pie?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, évoquer les bienfaits dont Allah Très haut nous gratifie nous inspire leur reconnaissance et pousse le musulman à les envisager comme des grâces d'Allah. A ce propos le Très haut dit: **Et quant au bienfait de ton Seigneur, proclame-le.** (Coran,93: 11).

As-Saadi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « ceci englobe les bienfaits religieux et profanes **proclame-le..** signifie : rends grâce à Allah et spécifie la cause de votre gratitude quand il s'agit de la réalisation d'un intérêt [déterminé]. En effet, l'évocation d'un bienfait divin inspire la reconnaissance et pousse les cœurs à nourrir l'amour de son auteur car les cœurs sont naturellement enclins à aimer le bienfaiteur.» Extrait de as-Saadi,p.928.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Celui qui évoque ses

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

propres bons actes trouve nécessairement dans un de ces deux cas: le premier consiste à se glorifier et à s'en prévaloir devant son Maître. Ce qui est dangereux parce pouvant entraîner la nullité de son œuvre . Allah le transcendant et Très haut a interdit à ses fidèles serviteurs de se glorifier. A ce propos il dit: **Ne vantez pas vous-mêmes votre pureté** (Coran,53:32). Le second cas est celui d'un fidèle serviteur motivé par le désir de reconnaître les bienfaits qu'il a reçu d'Allah Très haut afin que ce qu'il dit de lui-même pousse ses pairs à suivre son exemple. Cette considération est louable car Allah le Transcendant et très haut dit: **quant au bienfait de ton Seigneur, proclame-le** (Coran,93:11) et le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: **Celui qui initie une bonne pratique en islam en sera récompensé et le sera encore chaque fois que quelqu'un perpétue la pratique jusqu'au jour de la résurrection.** Extrait de nouroune ala a-darb, 12/30.

Cela étant, si l'évocation des biens qu'Allah, par Sa grâce, nous a permis de réaliser vise à affirmer que le mérite en revient à Allah Très haut et à reconnaître la grâce qu'il a accordée à Son fidèle serviteur et à témoigner qu'Il est le très généreux ou vise à pousser les gens à suivre son exemple en faisant du bien de sorte à être récompensé par ses propres actes mais aussi par les actes de toute personne qui aura suivi son exemple, c'est bien recommandé. Si, en revanche , il s'agit de se glorifier et de s'en attribuer le mérite et de verser dans le m'as-tu vu et dans le désir d'entendre parler de ses bons actes, d'en tirer un prestige et une position entre autres visées, c'est bien condamnable. Voir la réponse donnée à la question n° [137984](#).

Deuxièmement, quand un fidèle serviteur évoque normalement des bienfaits reçus d'Allah et que les gens l'apprécient de manière à lui inspirer la fierté sans que cela le fasse glisser dans l'ostentation et le désir de montrer ses actes aux autres, c'est une bonne nouvelle anticipée pour le croyant. La bonne nouvelle anticipée pour le croyant réside dans le fait qu'il accomplit une œuvre pie dans l'espoir de complaire à Allah et que les gens en soient au courant sans qu'il mène délibérément aucune action pour les en informer ou pour se faire voir et susciter les appréciations des autres vues comme source de fierté.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Mousslim (2642) a rapporté d'après Abou Dharr (P.A.a) qu'on a dit au Messager d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui): que penses-tu d'un homme qui accomplit une bonne œuvre qui lui vaut les louanges des autres?- **c'est , pour le croyant, une bonne nouvelle anticipée** A-t-il répondu. Voir la réponse donné à la question n° [145731](#).

Pour connaître les différentes formes de pénétration de la subtile hypocrisie dans la pratique du culte, voir la réponse donnée à la question n° [9359](#).

Voir encore les réponses données aux questions n°6356 et [135634](#).

Allah Très haut le sait mieux.